

ALLOCUTION DE BIENVENUE AUX CANDIDATS STAGIAIRES

Bâtonnier du Barreau de Bruxelles Maurice Krings

Jubel.be, 1er septembre 2020.

Je souhaite tout d'abord remercier madame la première présidente, monsieur le procureur général, ainsi que madame la greffière en chef, pour l'organisation de cette cérémonie de prestations de serment, dans les conditions difficiles du confinement sanitaire.

Je tiens aussi à remercier les bâtonniers du nederlandse Orde van advocaten te Brussel et de Leuven d'honorer de leur présence cette cérémonie.

Chers candidates stagiaires, chers candidats stagiaires,

Je ne puis encore vous dire mes chères consœurs, mes chers confrères, puisque vous n'avez pas encore été inscrits sur la liste des stagiaires et que vous ne serez pleinement avocats que lorsque le délai de carence imposé par le Code judiciaire se sera écoulé.

C'est néanmoins très chaleureusement que je vous accueille en vous souhaitant la bienvenue au barreau de Bruxelles. Je tiens d'autant plus à ce que vous soyez convaincus que vous êtes accueillis dans une réelle communauté que forme le barreau de Bruxelles, que vous ne pouvez en raison des règles de distanciation imposées, être entourés de vos maîtres de stage, de vos parents, famille et connaissances.

Vous venez de prêter serment. La formule du serment a pu vous paraître désuète. Il est vrai qu'elle a été mise à jour en France sous l'impulsion du ministre Badinter. Si vous avez juré fidélité au Roi, le mot fidélité ne veut pas dire soumission. Vous aurez le droit et parfois le devoir de vous lever et de dire au procureur du Roi que vous n'êtes pas d'accord avec lui et qu'il se trompe. Si vous avez juré de faire preuve de respect aux cours et tribunaux, c'est parce que la justice ne se rend pas dans l'invective et les apostrophes brutales. J'ai siégé à de multiples reprises comme arbitre ou comme juge assumé : je puis vous dire que les excès de langage d'un plaideur desservent la cause qu'il défend. Vous avez également juré de ne jamais défendre une cause que vous savez, en âme et conscience, ne pas être juste. Cette formule du serment est riche de sens. Je voudrais en développer deux points. Etre avocat, c'est être un acteur de justice. Vous ne mentirez jamais à un juge, vous ne l'induirez jamais en erreur, parce que vous failliriez à votre devoir d'être un acteur loyal à l'œuvre de justice. C'est une œuvre qui vous dépasse. Pourquoi un avocat plaide-t-il une cause qu'il sait ne pas être juste ? Parce que l'avocat croit y voir son intérêt, parce qu'il craint de perdre un client. Ce faisant, il manquerait à l'un de ses devoirs essentiels qui est l'indépendance de l'avocat par rapport à son client et à son dossier.

Vous l'aurez compris, la profession d'avocat est ainsi parsemée de règles de déontologie. Vous avez reçu avec la farde de documentation que vous avez entre vos mains, un petit manuel d'une cinquantaine de pages. Il s'agit de ce que le barreau nomme aimablement « le petit Nyssens ». Cet ouvrage édité depuis une cinquantaine d'année résume l'essentiel des règles déontologiques. C'était l'enseignement du bâtonnier Nyssens lorsqu'il enseignait la déontologie aux avocats stagiaires. L'ouvrage en est à sa neuvième édition, constamment mis à jour. Lisez cet opuscule et imprégnez-vous de ces règles déontologiques.

Le stage qui vous attend sera difficile. Vous aurez à suivre des cours et présenter des examens qui vous permettront d'obtenir le Certificat d'Aptitude à l'exercice de la Profession d'Avocat.

Vous aurez à réussir un exercice de plaidoiries qui comportera une phase écrite et une défense orale. Vous ne serez pas seuls devant ces difficultés : votre maître de stage devra être à votre écoute. S'il n'est pas disponible, confiez-vous au chef de colonne qui vous pilotera lors de la défense de vos dossiers du BAJ. Il y

a également le Carrefour des stagiaires, le délégué des stagiaires, la Commission du stage, le dauphin de l'Ordre qui sont là pour vous écouter et vous aider. En dernier recours, ma porte vous sera toujours ouverte.

Vous vous apprêtez à entamer une carrière que je vous souhaite fructueuse et enrichissante, pas seulement sur le plan matériel. Vous connaîtrez de grandes joies comme celles de recevoir un client qui vient vous confier ses soucis, de découvrir l'argument qui emportera la conviction du juge, de plaider et de voir dans le regard du juge que vous l'avez convaincu, enfin de recevoir un jugement qui consacre la thèse que vous avez défendue. Mais vous connaîtrez aussi des moments de doutes, de stress. Vous connaîtrez des échecs. Mais apprenez à vous améliorer à la faveur de chaque échec parce que même dans l'échec il y a une leçon à retenir.

Je veux clôturer cette allocution en vous rappelant le début de mon message : bienvenue au barreau de Bruxelles.

Je vous remercie de votre écoute.